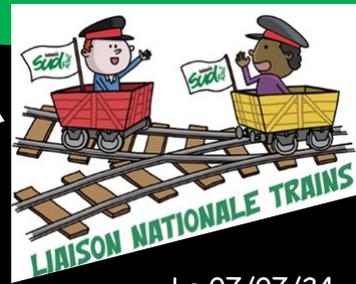


INCONTRÔLABLES



Le 07/07/24

LES NOUVELLES PROVOCATIONS DE LA DIRECTION SUR LA TENUE DE L'ASCT !

La direction nationale a édité une note « TGV Inoui » tout simplement surréaliste ! On peut y lire toutes sortes d'absurdités concernant la Tenue que l'ASCT devrait porter à leurs yeux ! La VO 773 va prochainement être revisitée par la direction et cela risque de rendre le quotidien des ASCT encore plus compliqué ! SUD-Rail a réagi aussitôt en déposant une DCI nationale Trains auprès de la SA Voyageurs. **Nous avons été reçus le 24 juin par la direction nationale et nous nous sommes heurtés à des dirigeants déconnectés et bien décidés à aller au bout de leur idée !**

VESTE OBLIGATOIRE !

La direction Voyages a décrété que la Veste devait être portée impérativement, y compris à bord. Si cela concerne dans un 1er temps les ASCT TGV, aucun doute que cela sera rapidement étendu à tous, quelle que soit l'activité.

Cela n'a aucun sens ! Quel est l'objectif à part pourrir la vie de ceux qui bossent !

Pour SUD-Rail, les ASCT doivent pouvoir travailler de la manière qui leur permet d'être le plus à l'aise possible pour exercer leurs missions. Certains agents se sentent plus à l'aise sans la veste et ils sont d'ailleurs tout autant reconnaissables des voyageurs sans celle-ci.



LA FAMEUSE CASQUETTE !

La direction semble vivre au siècle dernier. Pour nos dirigeants, la coiffe doit être portée en toutes circonstances. Nos dirigeants confondraient-ils la SNCF et l'Armée !

Imposer le port de la casquette notamment à bord n'a aucun sens. Imposer le port de la casquette quand il fait 40 degrés n'a aucun sens non plus !



CHEMISE OU POLO ?

La direction explique que la chemise doit être privilégiée. SUD-Rail a rappelé que le Polo est toujours au catalogue et donc l'ASCT doit pouvoir choisir s'il décide porter la chemise ou le polo sans qu'on vienne l'enquiquiner.

BRASSARD JAUNE POUR LE TITULAIRE ?

Après une expérimentation sur Intercité (PALITO), la direction souhaite généraliser le port du brassard jaune pour l'ASCT titulaire du train.

Sur TER, la direction envisage de le déployer dès l'automne. Sur TGV, la direction est moins pressée mais envisage le même déploiement ces prochains mois.

Inadmissible !

Du brassard jaune, les ASCT ne veulent pas !



GILET MULTI-POCHES EN SURSIS ?

La direction semble également avoir dans le viseur le gilet multi-poches, que beaucoup d'ASCT trouvent pourtant très pratique dans l'exercice de leurs missions.

Dans l'immédiat, il reste au catalogue. Mais là aussi, il va falloir être vigilant vu les dires de la direction.

CLIENT MYSTERE : LA BELLE AFFAIRE !

Sur la tenue comme sur le reste, la direction ne jure plus que par les BQP (allias Clients Mystères). Elle semble même accorder plus de crédit aux remontées des Clients-Mystères qu'aux retours des RET. Cela pose sacrément question !

SUD-Rail dénonce ces pratiques qui sont à mille lieux d'un management basé sur la confiance et sur le respect de ses salariés.

Décidemment, la direction fait fausse route et semble ne pas avoir pris conscience du malaise et du manque de considération pourtant déjà exprimé à 2 reprises lors de mouvements nationaux de grève des ASCT !



TEMPS D'HABILLAGE ...

SUD-Rail a réclamé lors de cette DCI la mise en place d'un temps d'habillage de 10 minutes en PS et en FS.

Souvent, les ASCT ne peuvent (*pour des raisons de sûreté*) pas effectuer leurs trajets domicile-travail en tenue. Certains éléments constitutifs de la tenue sont aussi des EPI. Par conséquent, la logique voudrait que la direction mette en place ce temps d'habillage. **Pour l'instant, la direction continue de refuser !**

CARTE CLEAN WAY :

Et pourquoi pas une indemnité pour celles et ceux qui ne peuvent utiliser la carte ?

Le maillage des pressings agréés sur le territoire ne permet pas l'accès à tous. Cette situation, qui oblige de nombreux agents à laver leur tenue chez eux, ne peut perdurer dans ce contexte inflationniste où les coûts énergétiques explosent.

SUD-Rail vous demande de réintégrer des pressings agréés dans chaque grande gare ou à proximité directe. Dans le cas contraire, SUD-Rail vous demande d'octroyer une indemnité pour le lavage de la tenue aux agents volontaires qui ne peuvent bénéficier de la prestation Clean Way.

COLLANTS : SUD-Rail réclame la prise en charge par la SNCF

SUD-Rail demande que soient intégrés dans le vestiaire ASCT des collants pour les personnels souhaitant travailler en jupe ou en robe. A défaut, SUD-Rail demande qu'une indemnité financière soit prévue car il est anormal que ce coût incombe aux ASCT.